

Urbanisme favorable à la santé : plaidoyer et appui aux collectivités, l'expérience de l'ARS ARA

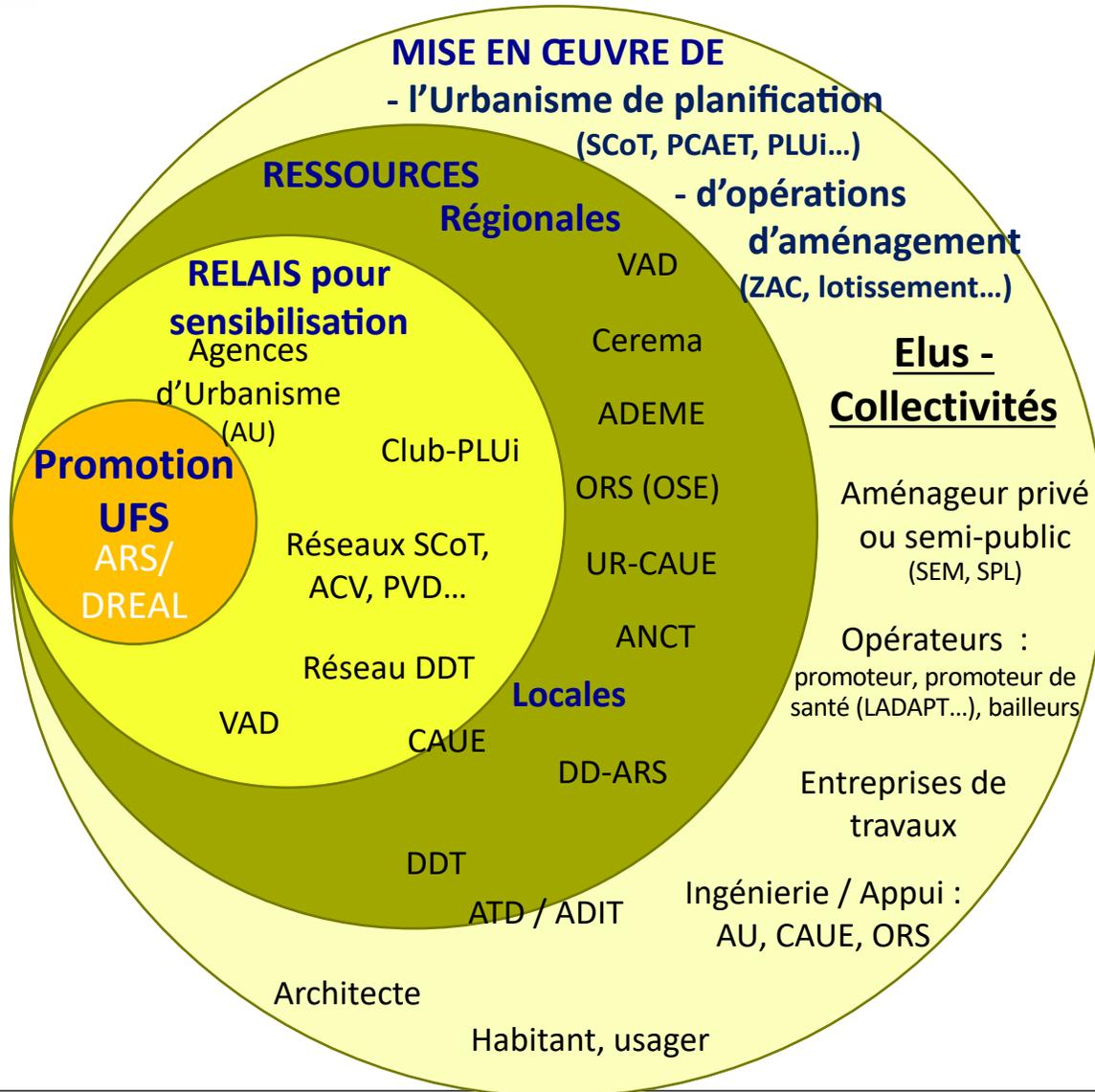
Les rencontres de Santé publique France, 21 juin 2023

*Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes - Direction de la santé
publique – Pôle Santé-environnement*

*Valérie PARRON, Chargée de la coordination des positions sanitaires et de
l'Urbanisme Favorable à la Santé*

Cette intervention est faite en toute indépendance vis-à-vis de l'organisateur de la manifestation. Je n'ai pas de lien d'intérêts avec le sujet traité.

Schéma des acteurs régionaux à dynamiser sur la promotion de l'UFS



Objectifs :

- Trouver les organismes avec lesquels travailler pour plaider en faveur de l'UFS, convaincre les Elus – Collectivités, et les accompagner
- S'adapter aux spécificités locales
- Intégrer les réseaux et les dispositifs existants

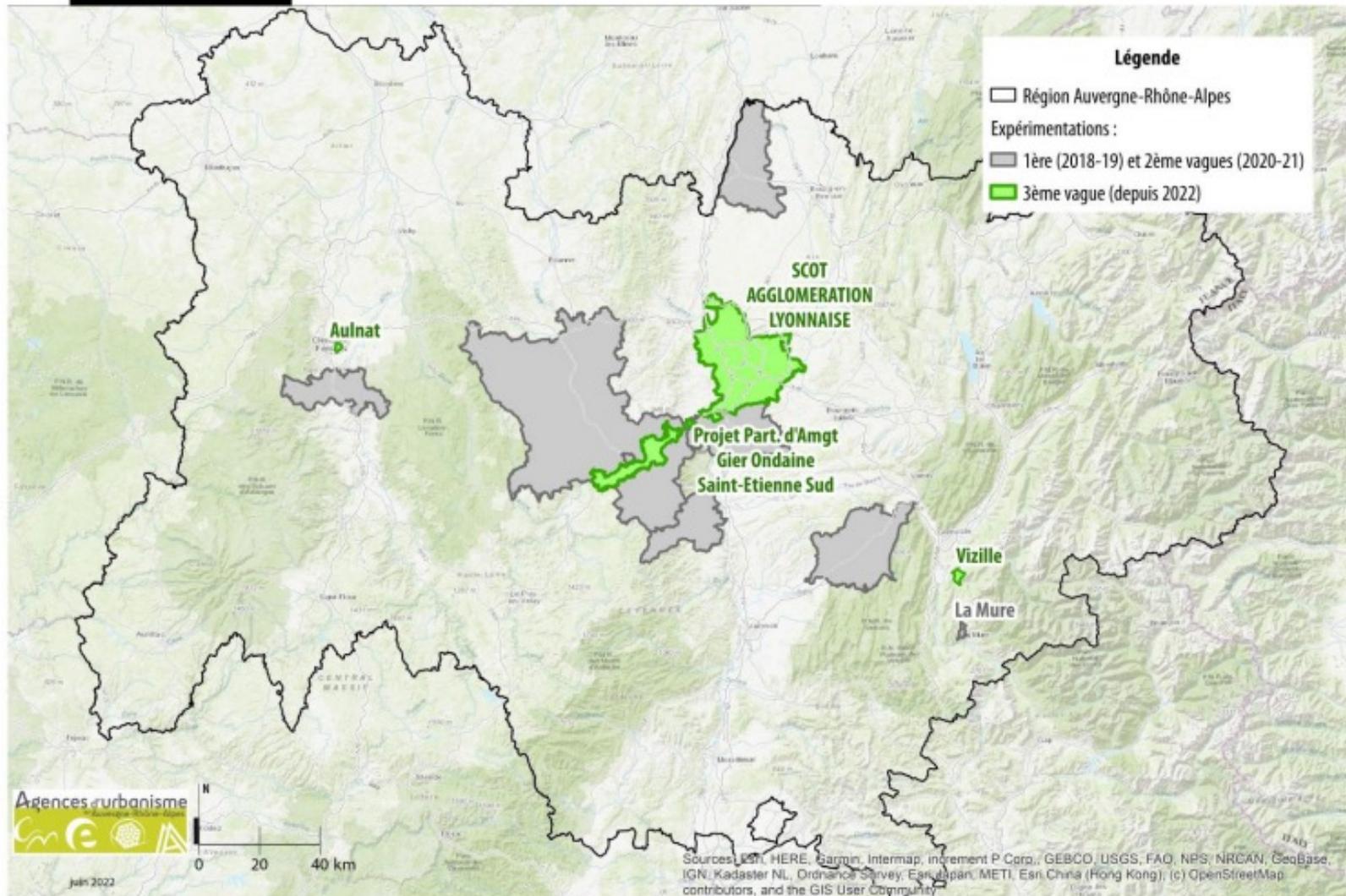
Abréviations :

- ACV : Action cœur de ville (ACV)
- PVD : Petites villes de demain (PVD)
- CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
- ATD : Agence Technique Départementale
- ADIT : Agence départementale d'Ingénierie territoriale
- SEM : Société d'économie mixte
- SPL : Société publique locale

Action 17 du PRSE3 : « Intégrer les enjeux de santé environnementale dans l'aide à la décision sur les documents de planification et les projets d'aménagement »

Les territoires expérimentés

Expérimentations portées par les agences d'urbanisme : territoires retenus
PRSE 3 - Urbanisme et santé



12 expérimentations portées par les agences d'urbanisme avec l'appui technique de l'ORS

- Le Quart Nord-Est de la ville de Saint-Etienne,
- PLUi-H d'Annonay Rhône Agglomération,
- PLUi de Mond'Arverne Communauté,
- PLH de Saint Marcellin Vercors Isère Communauté,
- SCOT Bresse – Val de Saône,
- PCAET – PDM – PLH Vienne Condrieu Agglomération,
- SCOT Sud Loire,
- Opération de Revitalisation du Territoire de la Ville de La Mure

dont
4 encore en cours

La santé, quelle perception par les acteurs des territoires ?

- ✓ Une thématique universelle fédératrice
- ✓ Un intérêt **partagé** par tous concernant les enjeux de santé – un **axe transversal** d'appréhension des territoires
- ✓ Une approche qui nécessite de **rompre avec la « logique de silo »** des organisations internes et des approches territoriales (habitat – mobilité – économie – environnement - ...)
- ✓ Une appréhension de nouveaux enjeux qui **renforce ou légitime la pertinence de certains choix** d'aménagement et de politiques publiques (notamment sur les sujets politiquement polémiques) et fait consensus

« Parler de santé, c'est recentrer la réflexion en interrogeant le cadre et les conditions de vie des habitants, et ainsi remettre l'humain au cœur de l'élaboration des documents d'urbanisme et des projets d'aménagement. »

Facteurs de réussite → Leviers

- ✓ Dimension pédagogique et collaborative de la démarche → **Acculturation des parties prenantes autour d'un diagnostic Santé environnement partagé**
- ✓ Intervenir à **l'émergence des plans / projet** → Tisser des liens avec les acteurs locaux (DDT, MRAe, Agence Urba, CAUE...)
- ✓ **Portage politique fort** avec appropriation des enjeux de santé-environnement → **Diagnostics territoriaux** de santé-environnement permettant de repérer les **ISS**
- ✓ **Intégrer la démarche UFS dans les dispositifs existants** → Aller vers les réseaux et dispositifs (AEU, SCoT, PVD, CLS, fonds européens et régionaux...)
- ✓ Implication dans la durée des DDT et DDARS, selon une approche positive, parler co-bénéfices... → **Evolution des pratiques** santé-environnement
- ✓ Adhésion des **bureaux d'études** à la démarche UFS → Former en clarifiant les liens entre EES (**évaluation environnementale stratégique**) et démarches UFS

Contraintes liés aux territoires → Leviers

- ✓ Etendue et diversités du territoire régional (12 dpts ...) → Accompagnement adapté aux caractéristiques locales des territoires (acteurs, ISS...) de projets portés politiquement.
- ✓ **Mandat des élus**, enjeu d'avoir une personne dédiée à l'exercice de **suivi des démarches** UFS → Intérêt des **notes d'enjeux** sanitaires motivées à destination des élus, intérêt à avoir des **agents dédiés et formés au niveau des EPCI**
- ✓ Collectivités focalisées sur le ZAN / SCoT et PLUi → Faire connaître l'UFS comme un levier ramenant les acteurs pour discuter / qualité de l'habitat, déplacement...
- ✓ Manque de formation et de connaissances des élus et techniciens des collectivités locales → Développer et mettre à disposition une offre d'acculturation/ sensibilisation/ formation régionale, valorisant les expériences locales
- ✓ Montée en compétence progressive des collectivités nécessitant plusieurs démarches → Organiser un accompagnement pérenne des collectivités en UFS

Autres axes d'amélioration → Leviers

- ✓ Renforcer l'association des populations → Aller vers les services en charge de la concertation citoyenne, Impliquer les associations d'habitants...
- ✓ Impliquer les acteurs de santé dans les processus d'aménagement → Aller vers les CCAS et les départements
- ✓ Lien avec la prévention/ promotion de la santé publique, les promoteurs de santé → Faire reconnaître l'UFS comme un outil de santé publique (dans contexte changement climatique?) → lien CLS et territorialisation
- ✓ Données probantes dispersées → Besoin d'une synthèse de données probantes disponibles et de chiffres parlant pour le plaidoyer (SpF)
- ✓ Exploiter les données et les interpréter pour les diagnostics → Formation à l'interprétation des données

- 1 rapport technique
- 3 vidéos « témoignages des territoires »
- 14 fiches pédagogiques

Fiche 1 Urbanisme et santé : alliés pour la ville	Fiche 2 Déterminants de santé	Fiche 3 Projet de territoire	Fiche 4 Diagnostic	Fiche 5 Santé et projets urbains	Fiche 6 Santé et PLU/PLUi	Fiche 7 Santé et Scot	Fiche 8 Enjeux juridiques
Fiche 9 Sur le terrain : La Mure	Fiche 10 Sur le terrain : Quart Nord-Est Saint-Etienne	Fiche 11 Sur le terrain : PLH St-Marcellin Vercors Isère Communauté	Fiche 12 Sur le terrain : Vienne Condrieu Agglomération	Fiche 13 Sur le terrain : Scot Bresse Val de Saône	Fiche 14 Sur le terrain : Scot Sud Loire		

Ces outils sont mis à disposition pour promouvoir l'UFS auprès des collectivités et des acteurs, et permettre au plus grand nombre de profiter de l'accompagnement fourni.

Ils sont disponibles sur les sites des 4 agences d'urbanisme de la région Auvergne-Rhône-Alpes :

[Urbalyon](#) , [epures](#)
[Aurg](#) , [audcm](#)

URBANISME ET SANTÉ : ALLIÉS POUR LA VILLE

Intégrer les enjeux de santé dans l'aide à la décision sur les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement

ars Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Agences urbanisme ORS

Qu'est-ce qui détermine notre santé ? Mieux comprendre pour mieux agir !

02

En santé publique, un déterminant de santé est un facteur qui influence l'état de santé d'une personne ou plus largement d'une population soit de façon isolée soit en association avec d'autres facteurs.

Les déterminants de santé peuvent être classés en plusieurs catégories et n'impactent pas tous de la même façon la santé d'un individu. La communauté scientifique estime que les facteurs socio-économiques et les facteurs environnementaux contribuent à environ 70 % de notre état de santé.

Il existe plusieurs modèles explicatifs des déterminants de santé, dont la célèbre représentation proposée par Dahlgren et Whitehead, ou celle de Lalonde, ici schématisée.

10% COMPORTEMENTS INDIVIDUELS
25% FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX
45% FACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES
15% SYSTÈME DE SOINS
5% PATRIMOINE GÉNÉTIQUE

Agences urbanisme

Objectif santé dans les schémas de cohérence territoriale

07

L'élaboration d'un Scot constitue un moment fort d'échanges et de débat avec les élus et les techniciens collectifs concernés. Sont ainsi mis en perspective les enjeux de développement du territoire les grands enjeux sociaux et environnementaux d'aujourd'hui et de demain. La santé constitue, à ce titre, une clef de lecture pour construire le projet de Scot. Il s'agit d'un objectif de bien-être et de qualité du cadre de vie (cf. fiche pladoyer).

En ce contexte, l'intérêt d'une démarche urbanisme amenable à la santé dans le cadre de l'élaboration d'un Scot est multiple :

- Le Scot dispose de nombreux leviers d'actions en ce qui concerne la santé.
- Le Scot est un document structurant pour les politiques locales, abouti à l'échelle d'un grand bassin de vie.
- Le Scot est en capacité d'agir ou d'influer sur la majorité des déterminants de santé.
- Le Scot remplace l'habitant au cœur du débat politique et du projet de territoire.
- Le Scot a une vision prospective (20 ans) et est ainsi actant pour l'avenir.

Le schéma de cohérence territoriale (Scot) est un document de planification stratégique qui se décline sur une période (environ 20 ans) et à l'échelle d'un grand bassin de vie.

Le Scot est un document pivot des politiques publiques : il intègre les documents de planification supérieurs (il est prescrit pour les documents de rang inférieur : documents sectoriels intercommunaux (UH, PDU/POM, PDAET), plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi) ou communaux (PLU) et sites communaux).

Agences urbanisme

Sur le terrain ORT La Mure

09

Fiche d'identité

Maitrise d'ouvrage : Ville de La Mure en partenariat avec la Communauté de communes de la Mauthéysienne

Territoire concerné : Ville de La Mure

- Territoire rural, moyenne montagne
- 4 930 habitants en 2018 ; variation démographique annuelle -0,4% entre 2013 et 2018
- 11,2 habitants de +60 ans ; 38% de ménages retraités ; 45,7% de ménages de personnes seules, 11% de familles monoparentales
- Taux de pauvreté de 16% (contre 11% pour l'EPIC)

AMO en charge de la démarche UFS : Agence d'urbanisme de la région grenobloise et Observatoire régional de la santé (ORS).

Le contexte du projet

La Ville de La Mure a signé avec la Communauté de communes de la Mauthéysienne (CCM) et l'État début 2020, une convention-cadre pour la mise en œuvre d'une Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) sur son centre, pour une durée de cinq ans minimum. Elle a également été retenue début 2021 dans le cadre du programme national Petite Ville de Demain (PVD).

Centralité principale du territoire. La Mure est une ville solidaire vis-à-vis de ses habitants et des autres communes de la Mauthéysienne, notamment au travers de son offre en équipements (santé, éducation, culturels et sportifs), de son parc de logement social.

Si le sujet prioritaire sur lequel porte l'ORT est l'habitat, l'enjeu pour la ville est d'adopter une approche globale pour capitaliser sur ses atouts (dynamisme économique, associatif et commercial, patrimoine bâti et paysager) en rénovant ses failles (insécurité de l'offre en logement existant, à l'évolution des modes de vie et aux publics les plus précaires, enjeux de santé environnementale liés à la place de la voiture dans le tissu urbain dense...)

Agences urbanisme

Objectifs du programme ARA de développement de l'UFS

Promouvoir l'UFS auprès des collectivités et des acteurs dans les territoires et favoriser leur montée en compétence

Travail
partenarial
élaboration
du PRSE4

PRSE4
2023 -
2027

Sensibiliser et former les acteurs
(élus – territoires – opérateurs)

Accompagner (acteurs référents?)
des collectivités en lançant un appel
à candidature (AAC) et faire réseau

Organiser un accompagnement
pérenne des collectivités en UFS
(besoin actuel ou à long terme?)

Faire évoluer les pratiques
au sein de l'ARS

Intervenir sur l'UFS aux moments-clés
(PAC, note d'enjeux, avis sanitaires...)

Prioriser notre investissement sur les
territoires en lien avec la DDT

Travailler nos processus internes
(PCAET...)

Identifier des partenaires sur chaque
territoire pour agir

Travaux
ARS
en lien
avec
/ DREAL
/ DDT
/ MRAe



Merci de votre attention